

Compte rendu de la séance du mardi 30 janvier 2018

Président : MASCARAS Jean-luc
Secrétaire : MORONI Marie-hélène

Présents :

Monsieur Jean-Luc MASCARAS, Monsieur Eric GRAU, Madame Martine ARBERET, Madame Patricia SENTUBERY -CHAGNOT, Monsieur Cédric BIRADES, Monsieur Christian FERRER, Monsieur Robert LAPORTE, Monsieur Christophe PAGEZE, Monsieur Alain VERDOUX, Madame Madialéna DUTHU, Monsieur Christophe GASSET, Madame Marie-Hélène MORONI

Excusés :

Mademoiselle Emilie CIBAT

Réprésentés :

Madame Marylis DUBAU-GRAGNON par Monsieur Christian FERRER, Madame Marie-Pierre BRAU-NOGUE par Monsieur Jean-Luc MASCARAS

La présentation du compte-rendu du conseil municipal du 13 décembre 2017 faite, le PV est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE du JOUR

Fonction et décisions du Maire

- Deux bureaux municipaux ont eu lieu les 15 et 22 janvier 2018
- Agenda des réunions semaines 1 à 5

Administration générale

- Délibération 1 : « avis sur la suppression du repos dominical au-delà des cinq dimanches par an accordés par les maires après avis des conseils municipaux » ; avis défavorable à l'unanimité
- Délibération 2 : « création d'un service commun pour instruction des autorisations du droit de sols – convention avec la Communauté de Communes » ; unanimité
- Autres informations
 - o Report des élections municipales : demande d'avis ;
 - o Réception de la Brigade Territoriale Autonome le 09 février : Mr le Maire et Mr Verdoux représenteront la commune selon leur disponibilité

Fonction territoriale

- Situation sur l'effectif actuel et à venir : une réunion de la commission communale du personnel aura lieu prochainement
- Informations diverses (document unique, prévention, fiches de poste, évaluation ...)
 - o Visite du CDG pour le stockage des produits dans les différents bâtiments communaux
 - o L'évaluation prévue individuellement des agents par Mr le Maire aura lieu les semaines 5 et 6 suivie d'une réunion de chaque pôle

Finances

- Programmation de la préparation du budget 2018 courant mars
- Indemnité de la Trésorière (gestion année) : 412,48€ + indemnité de budget : 30,49€ repoussée au prochain conseil municipal.
- Dossiers demandes de subventions
 - o FAR 2018 : suite aux devis demandés ; des travaux de réserve incendie (installation), de voirie (entretien et possibilité de phasage envisagé), de busage (pour élargissement voirie et sécurité incendie) ont été retenus
 - o DETR 2018 : suite aux devis demandés ; les travaux de futur aménagement d'une salle du conseil et d'un local pour les archives, de création d'un local rangement matériel sportif et culturel à la salle omnisports, de la réfection de la toiture de la maison Peyret ont été retenus
 - o Amendes de police : signalétique (feux et plan de circulation)
- Délibération sur le paiement de photocopies aux administrés et au public : 0,20€ l'unité à compter du 01 février
- Demande de subvention accordée à l'unanimité à l'AFCAMDR pour le Concours National de la Résistance

Enseignement

- Information sur « la classe découverte 2018 » pour les 66 enfants de l'école primaire les 30, 31 mai et 01 juin
- Mise en sécurité du site de l'école avec la pose d'interphones et un fonctionnement pour l'entrée et la sortie
- L'école va participer au « Printemps des Poètes » (texte sur le thème « l'ardeur »)
- Un livret « règles de conduite à l'école (scolaire et périscolaire) » est en cours d'élaboration après diverses rencontres de la municipalité avec les enseignants et avec les parents d'élèves

Voirie- réseaux – Bâtiments

- Un état des lieux sur travaux actuels : présence régulière des entreprises
- La signalétique pour le nouveau plan de circulation et la mise en place des feux tricolores a été réceptionnée. Les points d'implantation vont être répertoriés prochainement.
- Suite à l'effraction constatée à la salle des associations, une rencontre a eu lieu avec le référent sûreté de la gendarmerie pour une analyse de la protection à envisager.
- Le projet de la création d'un local de rangement en contigu de la salle omnisports est lancé.

Environnement

- La convention avec la CCHB pour la mise en place d'un composteur collectif au jardin partagé a été acceptée à l'unanimité. Celle-ci a été validée par le Conseil Communautaire. Une journée « inauguration » est prévue courant février avec un regard sur l'opération antigaspi de la cantine et la remise de bio-seaux aux riverains désirant utiliser le composteur
- Une convention sur l'utilisation du « jardin partagé » avec la MDS a été actée à l'unanimité. Elle permettra à des personnes en difficulté d'utiliser un « carré jardinier »
- Autres informations
 - o Rendez-vous prochain avec le CPIE pour information sur un « plan de désherbage »
 - o Le parcours « pêche pour enfants » devrait être finalisé lors d'une réunion en février/mars

Associations – Organisations

- Calendrier des organisations
 - o Dédicace de Monsieur Brianti à la bibliothèque le 24 février de 10 à 12h
 - o Les Contes en Hiver seront à Pouzac le 04 mars à 15h lors d'une « balade conteuse » dans le village
 - o Journée de la Femme prévue le 08 mars (programme à définir)
 - o La fresque des enfants sur la place de la Citoyenneté devrait être inaugurée le 17 mai
 - o Le Festival des Maynats aura lieu les 19 et 20 mai sur les sites « complexe sportif » et « mairie, école »
 - o L'Etoile Sportive Pouzacaïse fête ses 80 ans cette année, le tennis de table organise une journée conviviale le 26 mai.
 - o Les « Jardins secrets » seront visités le 03 juin avec une expo « photos » retraçant le Pouzac d'hier.
 - o Saint Jean , la 40° Jambonnade (du 20 au 22 juillet), le Tour de France (27 juillet) seront à l'affiche dans quelques mois
- Le « Repas des Aînés » aura lieu le 18 février à 12h à la salle des fêtes. Il est organisé par la municipalité en partenariat avec le comité des Fêtes.

Communauté de Communes

- Quelques informations ont été données suite aux réunions, aux bureaux, aux commissions
- Un rendez-vous va être demandé au Président de la CCHB par le bureau municipal pour traiter certains points concernant la commune

Divers

- Comme chaque année, la Commission Locale des Impôts Directs (CCID) va se réunir prochainement. Elle est composée de Monsieur le Maire et d'une commission extra-municipale (6 titulaires et 6 remplaçants)